

SDE35	
Village des collectivités	
1 avenue de Tizé CS43603	
35236 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	36
Présents :	22
Absents :	17
Quorum :	19
Votants : 22	
Reçu en préfecture	
15/03/2019	
Publication	
20/03/2019	

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six février à onze heures, le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le dix-neuf février deux mille dix-neuf, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Christophe MARTINS-MARQUES, Jean-Claude BELINE, Loïc GODET, Daniel GUILLOTIN, et Jean-Luc DUPUY, Vice-présidents ; Michel BENEDETTI, Albert COMBY, André DAVY, Olivier DEHAESE, Jean-Pierre DELAUNAY, Valérie DESTRUHAUT, Michel JEULAND, André LATREILLE, Robert MONNIER, Jean-Luc MORLAIS, Jacques POUPART et Daniel TANCEREL, délégués titulaires.

Jacques BENARD, André BRIZARD, Jean CARIO et Philippe LEBORGNE, délégués suppléants.

Absents ou excusés : Maurice BEAUGENDRE, Camille BONDU, Alain COSSONNIERE, André CROGUENNEC, Yvonnick DAVID, Didier DUPERRIN, Jean-Yves GOMMELET, Claude GUERIN, Gurval GUIGUEN, Jean-Yves INIZAN, Dominique KERJOUAN, Patrick LE GUYADER, Yannick NADESAN, Franck NOEL, Nadège NOISETTE, Alain PAUL, Jacques RENAULT et Patrick SAULTIER, délégués titulaires.

Jean-Pierre CHANTREL, Xavier GERARD, Florian PINEL et Guy RIO, délégués suppléants.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE

Le Président déclare que le quorum est atteint, 22 membres sur les 36 membres en exercice étant présents, et que le Bureau peut valablement délibérer.

Délibération n°20190226_COM_05 – Finances – Budget primitif 2019

La présentation du budget primitif 2019 fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Comité syndical du 29 janvier 2019. Le rapport d'orientation budgétaire 2019 a présenté le contexte, la situation financière du SDE35, la structure de ses recettes, l'évolution de ses dépenses de personnel et détaillé les perspectives de l'année 2019. Ces perspectives étaient présentées par missions définissant les orientations stratégiques du syndicat. Le budget présenté est conforme à ces orientations. Il intègre les Restes A Réaliser (RAR) dépenses et recettes reportées (33,7 millions de dépenses et 19,4 millions en recettes).

Le budget primitif pour l'exercice 2019, soumis à l'approbation du comité syndical conformément aux articles L. 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, est équilibré :

en section de fonctionnement à 34 464 418,71 €,

en section d'investissement à 99 682 545,02 €.

Il intègre la reprise anticipé des résultats de l'exercice 2018.

Le document comptable officiel présenté est annexé à la présente décision.

Budget primitif 2019 par mission (y compris les reports)

Missions	Intitulés	Dépenses	Recettes
Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	27 494 943,14 €	11 607 492,12 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	56 495 650,85 €	41 700 019,02 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	3 998 846,81 €	5 000,00 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	157 601,85 €	
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	2 944 872,54 €	2 512 418,63 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	143 987,76 €	822 000,00 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	2 625 011,28 €	10 366 650,00 €
Hors mission	Ecritures d'ordre	40 286 049,50 €	67 133 383,96 €
Total		134 146 963,73 €	134 146 963,73 €
Total écritures réelles		93 860 914,23 €	67 013 579,77 €

Feuillet 2019-073

Après avoir pris connaissance de la présentation des éléments budgétaires, le comité syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2019, voté au chapitre tel que décrit ci-dessous.

Budget Primitif 2019 par chapitre :

Section de fonctionnement

Sens	Chapitre	Proposé
Dépense	011 – Charges à caractère général	3 461 030,00 €
Dépense	012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 888 513,00 €
Dépense	65 – Autres charges de gestion courante	309 990,00 €
Dépense	67 – Charges exceptionnelles	27 000,00 €
Dépense	014 – Atténuations de produits	450 000,00 €
Dépense	023 – Virement à la section d'investissement	21 836 289,64 €
Dépense	022 – Dépenses imprévues	0,00 €
Dépense	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 491 596,07 €
Recette	70 – Produits des services	500 000 €
Recette	73 – Impôts et taxes	10 200 000 €
Recette	74 – Dotations, subventions et participations	1 039 000 €
Recette	75 – Autres produits de gestion courante	7 007 000 €
Recette	77 – Produits exceptionnels	96 000 €
Recette	013 – Atténuations de charges	40 000 €
Recette	002 – Résultat reporté	15 582 419 €

Section d'investissement

Sens	Chapitre	Reports	Proposé	Total
Dépense	20 – Immobilisations incorporelles (hors 204)	265 757,00 €	743 800,00 €	1 009 557,00 €
Dépense	204 – Subventions d'équipement versées	1 040 045,71 €	2 920 361,92 €	3 960 407,63 €
Dépense	21 – Immobilisations corporelles	86 000,00 €	203 521,20 €	289 521,20 €
Dépense	22 – Immobilisations reçues en affectation	2 521,20 €	-2 521,20 €	0,00 €
Dépense	23 – Immobilisations en cours	28 152 684,71 €	46 285 490,71 €	74 438 175,42 €
Dépense	26 – Participations et créances rattachées		3 850 000,00 €	3 850 000,00 €
Dépense	041 – Opérations patrimoniales		9 944 198,08 €	9 944 198,08 €
Dépense	4581... - opérations pour compte de tiers	4 204 560,69 €	1 786 125,00 €	5 990 685,69 €
Dépense	020 – Dépenses imprévues		200 000,00 €	200 000,00 €
Recette	10 – Dotations, fonds divers et réserves		14 889 792,44 €	14 889 792,44 €
Recette	13 – Subventions d'investissement	11 781 426,94 €	20 598 265,70 €	32 379 692,64 €
Recette	23 – Immobilisations en cours		745 000,00 €	745 000,00 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

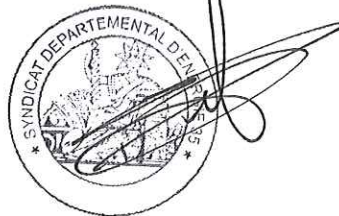
Affiché le

ID : 035-200050425-20190226-20190226_COM_05-BF

Recette	27 – Autres immobilisations financières	4 484 185,38 €	4 912 000,00 €	9 396 185,38 €
Recette	021 – Virement de la section de fonctionnement		21 836 289,64 €	21 836 289,64 €
Recette	024 – Produits de cessions			0,00 €
Recette	4582... - Opérations pour compte de tiers	3 207 075,53 €	1 540 536,22 €	4 747 611,75 €
Recette	040 – Opérations d'ordre entre sections		5 491 596,07 €	5 491 596,07 €
Recette	041 – Opérations patrimoniales		9 944 198,08 €	9 944 198,08 €
Recette	001 – Résultat reporté		252 179,02 €	252 179,02 €

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Didier NOUYOU**



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 - 35 - BUDGET SDE35	BP 2019
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FUNCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	34 464 418,71	18 882 000,00
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 15 582 418,71
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	34 464 418,71	34 464 418,71

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	65 930 975,71	79 957 678,15
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	33 751 569,31	19 472 687,85
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 252 179,02
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	99 682 545,02	99 682 545,02

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	134 146 963,73	134 146 963,73
----------------------------	----------------	----------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'imputation d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'imputation d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.